

## SPECIALE : PROJET DE MODIFICATION du seuil des 170m<sup>2</sup>



Réagissez sur le forum



## Chères consœurs, Chers confrères,

Vous avez été nombreux à nous alerter suite à l'entretien de Christine ALBANEL, Ministre de la Culture et de la Communication donné au Moniteur, concernant le projet de modification du seuil des 170 m<sup>2</sup>, faisant suite au Grenelle de l'Environnement. Nous vous en remercions

Cette interview ne nous a pas échappé et début Janvier, nous avons effectué des recherches afin d'en connaître le fondement. Nous avons pris conseil et nous nous sommes concertés afin d'établir une stratégie pour réagir justement.

Nous avons été autant surpris que vous, car aucune concertation à ce jour n'a été effectuée.

Votre inquiétude est légitime et justifiée, nous sommes vigilants à ce qui se passe. Néanmoins, beaucoup de rumeurs circulent et comme souvent beaucoup d'amalgames se font. Alors pour information, petite explication de texte.

Suite au Grenelle de l'Environnement, et afin de passer à la phase opérationnelle, 33 commissions appelées «comités opérationnels» ont été nommées pour travailler sur 33 dossiers appelés «chantiers».

Ces comités opérationnels ont pour objectif de rendre le rapport de leur chantier pour fin janvier au Ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement Durables. Le Gouvernement souhaite soumettre au Parlement un projet de loi d'orientation avant le 9 Février 2008. C'est dans cette perspective que s'inscrivent les chantiers.

A ce jour, et à notre connaissance, aucun rapport des différents comités opérationnels faisant état du projet de modification du seuil des 170 m<sup>2</sup> est accessible.

L'idée même qui motiverait l'abaissement du seuil de 170 m<sup>2</sup> à 20 m<sup>2</sup> au dessus duquel le recours à l'architecte serait obligatoire sous prétexte que ce dernier serait le garant des performances énergétiques des bâtiments, ainsi que du développement durable dans le cadre des objectifs fixés par le Grenelle de l'Environnement, est tout simplement inadmissible et inacceptable.

Notre code APE est 7111Z (activité d'architecture). Serions-nous redevenus des intermittents de l'architecture ?

Il faut être très vigilant aux contenus des rapports des comités opérationnels dès que ceux-ci seront connus et agir en conséquence.

Pour l'instant, dans un premier temps, nous avons alerté par un courrier CEMOB et CNAMOME, le Président de la République, le Premier Ministre, ainsi que plusieurs membres du gouvernement et

des comités opérationnels concernés par ce projet de modification afin d'obtenir un rendez-vous pour être consultés et débattre de la question.

Conjointement nous avons demandé aux Présidents de Région ainsi qu'aux Présidents des autres groupes du CEMOB, d'écrire également aux personnes concernées, afin de condamner cette injustice.

Je rencontre ces prochains jours le Président du SYNAAMOB, Mr Claude DUFOUR, pour élaborer une stratégie d'action commune.

Nous sommes à ce jour en attente de rendez-vous et nous ne manquerons pas de relancer tout le monde dès que les textes seront connus.

Néanmoins, il serait important pour soutenir notre action, notamment pour les spécialistes du développement durable, d'écrire à Mr BORLOO, Ministre d'Etat, Ministre de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement Durables ou Madame ALBANEL, Ministre de la Culture et de la Communication pour faire part de votre inquiétude et également expliquer votre Savoir Faire dans le domaine environnemental.

Voici où nous en sommes actuellement.

Pour l'instant pas d'effolement ce ne sont encore que des projets qui doivent être présentés et retenus par le Gouvernement, puis présentés et acceptés par le Parlement.

Ceci dit, il n'y a pas de «fumée sans feu». Une vigilance de tous les instants est nécessaire. C'est l'affaire de tous et surtout de notre profession.

Soyez sur le qui vive et n'hésitez pas à nous alerter afin de croiser et vérifier nos sources.


Nous sommes à l'écoute et à votre écoute.

Le 8 Février, lors du prochain Conseil Syndical, nous ferons le point du dossier et des prochaines actions à mener dont nous ne manquerons pas de vous tenir informé.

Je vous prie de trouver en pièces jointes en cliquant sur les liens, les documents suivants :

**1** L'entretien de Mme ALBANEL Ministre de la Culture et de la Communication


**2** Les courriers que nous avons adressés dans le cadre du CEMOB et de la CNAMOME avec la liste des destinataires :


 Lettre du CEMOB à M. SARKOZY, Président de la République


 Lettre de la CNAMOME à Mme Albanel, Ministre de la Culture et de la Communication

 Coordonnées des représentants gouvernementaux et des comités opérationnels

**3** Récapitulatif des tables rondes du Grenelle de l'Environnement :

 Récapitulatif des tables rondes grenelle de l'environnement


 Relevé de la première partie de la table ronde : Moderniser le bâtiment et la ville

 Relevé de la première partie de la table ronde : Urbanisme et gouvernance territoriale

**4** La liste des 33 Chantiers de la phase opérationnelle du Grenelle de l'Environnement

**5** Les lettres de missions des différents responsables des comités opérationnels concernés par notre sujet :

 Alain MAUGARD

 Philippe VAN DE MAELE

 Philippe PELLETIER

 Jean-Paul ALDUY

 Michel PIRON

**6** Positionnement de l'Ordre des Architectes

*A toutes et à tous, bon courage et confraternelles salutations.*

CHRISTIAN BARBE  
PRÉSIDENT NATIONAL CNAMOME



**CNAMOME.NET**

forums - vie des régions - actualités  
téléchargements - partenaires...

➔ **REJOIGNEZ-NOUS !**



A très bientôt sur le site [www.cnamome.fr](http://www.cnamome.fr) - Si vous avez des questions, **contactez-nous** - © 2008 PUBLI COM

La CNAMOME - vie des régions - téléchargements - contactez-nous - le forum - se désabonner de la newsletter